



**Euro-Latin American Parliamentary Assembly
Assemblée Parlementaire Euro-Latino Américaine
Asamblea Parlamentaria Euro-Latinoamericana
Assembleia Parlamentar Euro-Latino-Americana**



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EURO - LATINO-AMÉRICAIN

**Commission des affaires sociales, des échanges humains, de l'environnement, de
l'éducation et de la culture**

30.9.2011

PROVISoire

DOCUMENT DE TRAVAIL

**L'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation continue en Europe et
en Amérique latine**

Corapporteur PE: Santiago Fisas Ayxela (PPE)

L'éducation formelle, l'éducation informelle et l'éducation continue en Europe et en Amérique latine

L'éducation fait partie intégrante du programme européen, en particulier depuis le début de ce siècle, avec le lancement du processus de Bologne. Il s'agit d'un thème qui non seulement est important sur le plan économique, pour ce qui est de la possibilité d'obtenir un emploi, mais qui a aussi un grand poids social. L'éducation formelle, informelle ou continue est l'outil qui permet à la personne de développer son potentiel et de participer activement à la société, afin de jouir ainsi d'une meilleure qualité de vie.

Par conséquent, il y a un peu plus de dix ans, les États membres de l'Union européenne ont créé une série de projets en vue d'atteindre les objectifs souhaités en la matière.

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne, constatant que l'Union européenne se trouvait face à *«un formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance»*, a retenu un objectif stratégique fort: l'Union doit, d'ici à 2010, *«devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale»*. Il a souligné que ces changements appelaient non seulement *«une transformation radicale de l'économie européenne»*, mais aussi *«un programme ambitieux en vue de moderniser les systèmes de sécurité sociale et d'éducation»*. Jamais auparavant le Conseil européen n'avait accordé une telle reconnaissance au rôle joué par les systèmes d'éducation et de formation dans la stratégie économique et sociale et l'avenir de l'Union¹.

En 2001, le Conseil européen a entériné trois buts stratégiques à atteindre à l'horizon 2010: les systèmes d'éducation et de formation devront allier qualité, accès et ouverture sur le monde. Un an plus tard, il a approuvé un programme de travail détaillé (*«Éducation et formation 2010»*) pour la mise en œuvre de ces buts et a appuyé l'ambition des ministres de l'éducation de faire des systèmes d'éducation et de formation en Europe *«une référence de qualité au niveau mondial d'ici à 2010»*².

À cette fin, un niveau de référence qualitatif a été fixé pour l'éducation et la formation, à savoir qu'en 2010, au moins 12,5 % des adultes en moyenne devraient participer à l'apprentissage permanent ou continu. Cela sera expliqué plus en détail par la suite³.

En 2007, la Commission européenne a élaboré un plan d'action sur l'éducation et la formation des adultes sous le slogan *«C'est toujours le moment d'apprendre»*. Ce plan d'action attirait l'attention sur le besoin urgent de mettre l'accent sur l'apprentissage permanent et sur le développement de l'Union en tant que société de la connaissance avancée, étant donné que l'apprentissage faciliterait la croissance économique durable, laquelle, à son tour, conduirait à une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et à une cohésion sociale accrue, en garantissant dans le même temps une bonne protection de l'environnement au profit des générations futures.

¹ Communication de la Commission intitulée *«"Éducation et formation 2010" – l'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne»*, SEC(2003)1250.

² Ibidem.

³ L'éducation formelle des adultes en Europe: politiques et mise en œuvre. Eurydice. Commission européenne, 2011.

Deux ans plus tard, en 2009, un texte intitulé «Un cadre stratégique actualisé pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation» a été adopté. Celui-ci assure un suivi du programme de travail de 2010 dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ce cadre stratégique définit quatre nouveaux objectifs stratégiques, des domaines prioritaires, des activités concrètes de suivi, ainsi que des indicateurs et des buts devant être atteints en 2020. Plus précisément, les nouveaux objectifs stratégiques sont les suivants:

1. faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité;
2. améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation;
3. favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active;
4. encourager la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation¹.

Les États membres ont relevé à 15 % le niveau de référence qualitatif proposé en 2002 pour la participation des adultes à l'éducation. Ce taux devra être atteint en 2020 en vertu du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, «Éducation et formation 2020». Par conséquent, la Commission et les États membres œuvrent ensemble pour atteindre les objectifs convenus².

2010 a été une année importante pour l'éducation en Europe, étant donné que c'est l'un des points de référence utilisés pour évaluer le processus de Bologne et les objectifs concrétisés en matière d'éducation.

Progrès en matière d'éducation en Europe

Un des thèmes les plus frappants concernant l'éducation en Europe est celui de l'éducation continue ou permanente, en raison de ses conséquences sociales et économiques sur la société. Par éducation continue, on entend l'éducation dispensée tout au long de la vie d'une personne en vue de l'acquisition permanente de capacités et de connaissances. Ces expériences de connaissance peuvent être formelles (formation, conseils, tutorat, orientation, apprentissage, enseignement supérieur, etc.) ou informelles (expériences, situations, etc.)³.

Son objectif est d'intégrer les citoyens adultes, ou les jeunes en décrochage scolaire, au système d'éducation, que ce soit de manière formelle ou informelle. Le message sous-tendant cette politique est que l'apprentissage est essentiel pour garantir les droits économiques, le progrès social et l'accomplissement personnel des citoyens.

À cet égard, et comme nous l'avons déjà mentionné, en 2002, les États membres se sont engagés à élaborer des stratégies nationales d'éducation continue⁴ afin d'augmenter la

¹ Ibidem.

² Ibidem.

³ Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture. Évaluation intermédiaire du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2007-2013), rapport final.

⁴ Les données indiquées sont tirées de l'enquête sur les forces de travail. Celle-ci précise que l'apprentissage permanent ou l'éducation continue concerne les personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont indiqué avoir reçu une éducation ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Le dénominateur est la population totale de ce groupe d'âge, à l'exception des personnes qui n'ont pas répondu. Les informations recueillies

participation des adultes à celle-ci. Comme niveau de référence pour évaluer la progression vers cet objectif, il a été convenu que 12,5 % de la population âgée de 25 à 64 ans devait participer à l'apprentissage permanent en 2010.

D'après les données dont nous disposons, en 2000, 7,1 % de la population adulte de l'Union européenne participait à une forme d'apprentissage. Ce chiffre est passé à 9,7 % en 2007 (10,6 % de femmes et 8,8 % d'hommes). En ce qui concerne les différents pays, les tendances suivantes sont évidentes (sur la base des données de 2007):

- dans quatre pays de l'UE, le taux de participation à l'éducation continue a dépassé 20 %. Il s'agit de la Suède, du Danemark, du Royaume-Uni et de la Finlande;
- trois pays de l'UE (l'Autriche, la Slovénie et les Pays-Bas) ainsi que la Norvège et l'Islande ont dépassé l'objectif en 2007;
- le taux de participation des adultes à une forme d'apprentissage était inférieur à 5 % en Roumanie, en Bulgarie, en Grèce, en Hongrie, en Slovaquie et au Portugal¹.

En ce qui concerne les jeunes en décrochage scolaire², il convient de mentionner qu'ils étaient également au cœur des préoccupations de la politique d'éducation. L'objectif en la matière était de réduire l'abandon scolaire prématuré moyen dans l'UE à 10 % en 2010. Lorsque cet objectif a été fixé, près d'un jeune de 18 à 24 ans sur six était considéré comme en décrochage scolaire. Le taux s'élevait donc à 17,6 % en 2000, puis a connu une réduction significative de 3 points, tombant à 14,8 % en 2007. Les progrès accomplis par les différents pays de l'UE divergent. En 2007, seuls six pays avaient atteint l'objectif d'«Éducation et formation 2010», et cinq d'entre eux étaient déjà sous l'objectif en 2000. Cinq de ces six pays sont devenus membres de l'UE en 2004: la République tchèque, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Pologne. La Finlande est le seul État membre de l'Union dans lequel le taux d'abandon scolaire prématuré est resté inférieur à l'objectif de Lisbonne tout au long de la période de référence. En revanche, l'Italie, Malte, le Portugal et l'Espagne, suivis de la Roumanie et de la Bulgarie, sont toujours loin des objectifs proposés par l'UE³.

Les avantages sautent aux yeux. Réduire les taux de décrochage scolaire et augmenter ceux de l'éducation continue profiteront toujours à un pays ou à une région. Cependant, il est aussi évident que l'Union européenne, en tant que bloc, n'est pas parvenue à atteindre les objectifs prévus pour 2010. Il convient dès lors de relever les difficultés auxquelles cette initiative a été confrontée. Cela servira de guide non seulement pour atteindre les objectifs fixés pour 2020, mais aussi lors de la discussion avec nos homologues latino-américains. Un échange d'expériences en la matière suppose une valeur ajoutée dans la recherche de solutions pour demain.

À cet égard, il y a lieu de signaler que cette discussion revêt la plus haute importance si l'on tient compte du fait qu'à l'heure actuelle, la coopération entre nos peuples en matière d'éducation profite aux étudiants dans le cadre de programmes tels qu'Erasmus Mundus, Alban ou Alfa. Il s'agit là de programmes de coopération entre établissements d'enseignement

concernent tous les types d'éducation ou de formation.

¹ Unesco, Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie. Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes, 2010.

² D'après la définition d'Eurostat, l'abandon scolaire prématuré concerne les personnes âgées de 18 à 24 ans qui ont abandonné l'enseignement secondaire inférieur.

³ L'éducation formelle des adultes en Europe: politiques et mise en œuvre. Eurydice. Commission européenne, 2011.

supérieur de l'Union européenne et d'Amérique latine, dont le but est de favoriser l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur européen, d'attirer des étudiants de pays tiers dans les centres universitaires européens et, grâce à la coopération avec des établissements hors de l'Union, d'encourager les jeunes Européens à faire une partie de leurs études supérieures dans des pays tiers. Ces échanges culturels et linguistiques permettent à nos centres de s'enrichir et de tenir compte de différents points de vue pour améliorer les systèmes d'éducation.

Difficultés dans l'obtention des objectifs «Éducation et formation 2020»

De nombreux facteurs ont empêché d'atteindre les objectifs envisagés. Nous n'en mentionnerons toutefois que cinq, qui se distinguent de par leur importance.

Une des principales difficultés que nous avons rencontrées en Europe est l'obtention des aides financières pour dispenser une éducation formelle et informelle, mais surtout pour créer un projet stable d'éducation continue¹. Les limites financières représentent donc d'importants obstacles à la participation des étudiants adultes à l'éducation formelle. C'est tout particulièrement vrai pour les personnes à faibles revenus, les personnes exclues du marché du travail et les personnes menacées d'exclusion².

Un autre problème perçu à l'heure actuelle est que le système d'éducation tel qu'il est envisagé est axé sur un «modèle du déficit»³. Cela donne l'impression que toute personne qui décide de participer à ce système le fait parce qu'elle a des lacunes et des déficiences intellectuelles et scolaires. Il faut donc passer à un modèle dans lequel la diversité est valorisée, à une approche inclusive.

Par ailleurs, les disparités géographiques et l'accès physique aux infrastructures d'apprentissage créent des problèmes majeurs dans l'obtention des objectifs fixés. Dispenser un enseignement dans les zones rurales/éloignées est un défi pour l'apprentissage permanent, en particulier compte tenu du fait que ces zones ont tendance à être les plus pauvres et les plus défavorisées. De même, le temps que nécessite la participation à un cours est un motif d'abandon pour beaucoup⁴. Ce problème est intimement lié à la rigidité des programmes en ce qui concerne les horaires ou les modules.

La non-obtention des diplômes permettant aux adultes d'accéder à l'éducation formelle est un autre obstacle auquel sont confrontées les personnes qui ont pris la décision d'entrer dans le système d'éducation. Par exemple, il arrive régulièrement que, pour être accepté dans un établissement d'enseignement formel, le candidat doive produire son certificat d'études de niveau inférieur. Le problème réside dans le fait que nombre des candidats aux cours n'ont précisément pas ce justificatif.

¹ Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture. «Summary Report on the Peer Learning Activity on Adult Learning Monitoring». Bratislava, du 22 au 25 mars 2009.

² L'éducation formelle des adultes en Europe: politiques et mise en œuvre. Eurydice. Commission européenne, 2011.

³ Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture. «Peer learning seminar: critical factors for the implementation of lifelong learning strategies and policies». Du 19 au 21 mai 2010, Vienne, Autriche.

⁴ Ibidem.

Enfin, un des principaux problèmes que nous rencontrons est que les citoyens ne comprennent pas encore le concept et la vision de l'éducation permanente en tant que telle. Cela veut dire qu'il existe des insuffisances dans la communication avec les citoyens et dans l'encouragement de ce choix de vie¹.

Pour terminer et compte tenu des difficultés susmentionnées, il importe de souligner quelques idées de stratégies à prendre en considération à l'avenir.

Stratégies pour éliminer les obstacles en matière d'éducation

- Créer un cadre juridique clair pour les États et des mesures incitatives pour les entreprises privées afin de disposer d'un budget suffisant pour dispenser une éducation continue de qualité à la population.
- Créer des incitations financières pour les personnes hors du système d'éducation. Il faut tenir compte du fait que, dans certains pays, il existe des aides du gouvernement pour les personnes qui n'ont pas d'emploi. Par conséquent, il convient de prendre des mesures visant à rendre l'éducation plus attrayante. Ces schémas peuvent prendre la forme d'un soutien financier direct ou indirect ou d'initiatives visant à offrir aux adultes la possibilité de prendre du temps pour suivre des études. Il s'agit donc en général de créer un soutien financier direct, des incitations fiscales ou des congés d'éducation, entre autres.
- Favoriser la création d'associations polyvalentes, l'État les encourageant à travailler ensemble afin d'atteindre des objectifs concrets en matière d'apprentissage permanent.
- Insister sur la question des cadres nationaux de certifications, qui sont étroitement liés au programme d'éducation des adultes.
- Créer un cadre juridique sur le thème de l'accès à l'enseignement supérieur en tenant compte de la reconnaissance et/ou de la validation des études antérieures ainsi que de l'acquisition par les personnes de connaissances empiriques ou au moyen de l'éducation informelle.
- Créer de nouveaux canaux d'éducation, par exemple l'éducation en ligne (e-learning), ainsi que des programmes fractionnés pour alléger la charge horaire des participants.
- Former le personnel qui dispense ce type d'éducation en tenant compte du fait que le groupe possède certaines caractéristiques spécifiques, mais peut aussi être hétérogène.
- Renforcer les campagnes de promotion, en élaborant des stratégies de communication intelligente pour augmenter la participation des adultes à l'éducation et à la formation. Ces stratégies de communication peuvent être transmises par la télévision, par la radio, par les écoles, par les entreprises, dans les quartiers, etc.
- Adopter une approche préventive pour lutter contre l'abandon prématuré et pas seulement se concentrer sur les personnes qui sont déjà en décrochage. Améliorer le système d'éducation, la qualité des enseignants, etc.

¹ Ibidem.

- Élaborer un plan de suivi défini qui utilise des outils tels que des enquêtes, des taux, etc.
- En ce qui concerne les mesures correctrices, celles-ci doivent continuer de se concentrer sur la notion de l'éducation de la deuxième chance, qui a été créée pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant abandonné l'école sans disposer de connaissances suffisantes pour être pleinement intégrées au marché du travail¹.

Les points que nous venons de citer ne sont que des exemples des nombreuses idées existant pour faire de l'éducation une réalité en Europe et en Amérique latine. Par conséquent, en tant que corollaire du présent document de travail, il y a lieu de signaler qu'il est important et urgent que les États des deux régions, de même que les organisations régionales et internationales, accordent la priorité à la promotion et au développement de l'éducation. En effet, le renforcement de cette dernière constituera une aide non seulement pour les États promoteurs mais aussi pour leurs voisins dans le reste du monde.

Tout ce qui précède peut s'appliquer en bloc à nos homologues latino-américains. Pour une grande partie des citoyens d'Amérique latine, en raison de la pauvreté et de l'inégalité, les possibilités de modifier les conditions de vie et d'influencer les futures conditions de vie de leurs enfants sont moins nombreuses. À ce sujet, il importe de souligner qu'en Amérique latine, environ 96 % des enfants âgés de 6 à 12 ans sont inscrits dans un établissement scolaire, et que ce pourcentage tombe à 82 % pour les jeunes de 13 à 17 ans, et n'atteint que 36 % pour les 18 à 23 ans.

Il faut par conséquent que la consolidation du système d'éducation devienne l'outil capable de renverser les situations d'inégalités sociales telles que celle mentionnée. C'est le moteur qui permettra de créer de l'emploi, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de créer une société meilleure tant pour les adultes que pour les enfants qui y vivent.

¹ Commission européenne, direction générale de l'éducation et de la culture. «Summary Report on the Peer Learning Activity on Adult Learning Monitoring». Bratislava, du 22 au 25 mars 2009.